Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 04 92 62 64 72 - snu04@snuipp.fr

à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes de Haute Provence,

objet : besoin de formation AESH et anticipations diverses

St Auban, le 4 octobre 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme évoqué avec Monsieur le Secrétaire Général au téléphone, il y a urgence à anticiper certaines procédures en matière d'inclusion scolaire.

En effet, certains accompagnements d'élèves en situation de handicap exigent des compétences spécifiques, en ce qui concerne les handicaps moteurs par exemple. Aussi serait-il pertinent que plusieurs AESH d'un même PIAL soient formées à ces compétences spécifiques afin de pouvoir continuer à accueillir correctement ces élèves dès lors que leur AESH exclusif est placée en arrêt.

Par ailleurs, il serait souhaitable que chaque PIAL puisse recenser l'ensemble des personnels AESH qui seraient disposés à effectuer un accompagnement sur les temps périscolaires dans le cadre d'un cumul d'activités. Cela permettrait de soumettre aux collectivités territoriales un vivier de recrutement de personnels dont l'expertise et l'expérience sont affirmées. Et ainsi fluidifier et accélérer les procédures de recrutement.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.

Nathalie Esposito, *Stéphane Bouthors,*



